

*Chantal Mazard*

## Chronique du patrimoine

**N**ous avons choisi cette année de mettre en lumière quelques opérations particulières, liées soit à la connaissance et à la valorisation du patrimoine, soit à sa restauration et à sa protection. Nous les avons distinguées non pas parce qu'elles sont exceptionnelles ou s'appliquent à un patrimoine particulièrement fastueux, mais au contraire, parce qu'elles sont représentatives d'une nouvelle approche patrimoniale plus proche du territoire et de ses habitants, plus soucieuse de la qualité et ancrée dans la durée. Menées le plus souvent en partenariat (collectivités, associations, services patrimoniaux, chercheurs, architectes, propriétaires privés...), une autre de leur qualité est de savoir rassembler bonne volonté, compétence, passion et dynamisme. Enfin, elles sont également exemplaires dans la façon dont elles se sont déroulées.

C'est ainsi que nous évoquerons :

- la maison Giono à **Lalley**, implantation d'un lieu patrimonial et culturel au cœur d'un petit village du Trièves,
- deux restaurations architecturales de qualité: le couvent des Minimes à **Roussillon**, transformation réussie d'un couvent du XVII<sup>e</sup> siècle en logements sociaux et la remise en valeur des façades 1910 de l'ancien Prisunic de **Grenoble** (aujourd'hui Monoprix),
- le musée de Rioupéroux à **Livet-et-Gavet**, création et mise en place d'une «mémoire patrimoniale» dans la vallée industrielle de la Romanche,
- et, enfin, la commune de **Beaurepaire** qui a compris tout l'intérêt de l'enjeu patrimonial et commence à le prendre en compte dans nombre de ses actions.

### Un espace Giono à Lalley, dans le Trièves

Loin de prétendre concurrencer le Centre Jean Giono de Manosque, la présence d'un lieu de mémoire consacré à l'auteur du *Hussard sur le toit* en plein cœur du Trièves a paru une nécessité, tant aux élus locaux qu'aux partenaires culturels. Car il s'agit bien en effet de rendre hommage à l'un des écrivains qui ont le mieux traduit la spécificité du Trièves et les traits culturels de ses habitants.

Plusieurs auteurs, dont Jean Giraud ou, dans un ouvrage consacré au *Trièves de Giono*, René Bourgeois et Jean Serroy, ont en effet montré l'importance de la montagne dans son œuvre, montagne dont il trouvera dans le Trièves tous les éléments, paysagers et humains. La puissance de ce cadre dans de nombreux romans (*Le Roi sans divertissement*, dont l'action évolue entre Lalley et Chichilianne, mais aussi *Les Âmes fortes* ou *Batailles dans la montagne*, etc.) est telle que l'on est en droit de corriger une image trop répandue d'auteur... provençal.



*Jean Giono – Lalley 1935*

*Photo E.David*

Jean Giono effectue plusieurs séjours à Tréminis et à Lalley, entre 1931 et 1948; il situe alors l'action de plusieurs de ses romans dans le Trièves et y emprunte des personnages. Le «pays» imprègne si profondément son œuvre qu'il peut écrire: «C'est de ce pays au fond que j'ai été fait pendant près de vingt ans.»

En 1995 déjà, le lien étroit qui unit Jean Giono et le Trièves est célébré localement mais il manque un lieu de mémoire permanent. La commune de Lalley, où il a souvent résidé, saisit immédiatement l'opportunité de ce projet, le rattachant à celui de la bibliothèque publique dont elle souhaite se doter. Elle met alors à

disposition l'ancien hôtel Terrat, un des lieux de séjour de l'écrivain situé à quelques mètres de la maison du peintre Édith Berger (amie de Giono et de sa famille) et situé à proximité de la «maison Bernard» dans laquelle Jean Giono séjourna à plusieurs reprises. Ce projet reçoit rapidement l'appui des collectivités publiques (Communauté de communes de Clelles, Syndicat d'Aménagement du Trièves et Conseil général de l'Isère).

Dans ce lieu de mémoire, dont le projet est conduit par la Conservation du patrimoine de l'Isère, il s'agit d'évoquer le Trièves de Giono plus que... Giono dans le Trièves. Loin des lieux dans lesquels se trouvent présentées la pipe et la plume de l'écrivain (que nous n'avons d'ailleurs pas!), il était surtout question de mettre en évidence l'écriture et la littérature. Des textes très courts de Giono, minutieusement choisis, doivent éveiller chez le visiteur le désir de lire son œuvre, et surtout les ouvrages liés au Trièves. Un lieu de mémoire consacré à un écrivain ne peut être qu'un lieu où on lit!

Une présentation rapide de la vie de Jean Giono, né et ayant vécu toute sa vie à Manosque, permet de comprendre la relation intime qui s'instaure entre l'écrivain et le Trièves, grâce à sa rencontre avec Édith Berger. Un Trièves heureux tout d'abord, où il admire une campagne



*Jean Giono, Jules Flandrin, ..., Édith Berger  
Lalley, 1935*

riante, tranquille, active et habitée. Il y exalte alors la ruralité, porteuse des «vraies richesses». Puis le paysage s'assombrit et son propos s'attache au côté noir de l'homme et du pays: une campagne aride, rapace et vindicative qui est le théâtre de l'ennui, du diable (*Faust au village*) et de la mort.

C'est pourtant cette campagne et ses habitants qu'il adopte au point de s'y inclure parfois et d'en faire «son village». En 1935, à la question «Quel hasard vous a amené à Lalley?», Jean Giono répond ainsi: «Ce n'est pas un hasard, j'aime particulièrement le Trièves. Cette plaine tourmentée qui s'étend en triangle sous l'Obiou et le Grand-Ferrand. Je suis à pied d'œuvre pour mes marches dans la montagne. Et puis j'aime la vie avec ces paysans âpres et doux.»

S'il reste modeste, cet équipement inauguré en juillet 2001 doit néanmoins remplir une triple mission. Outil de développement culturel, il est un lieu privilégié de culture et répond à la volonté d'animer et de promouvoir la lecture publique sur ce territoire rural. Il est en outre un élément important du réseau de mise en valeur du patrimoine du pays, autour du Musée du Trièves installé à Mens. Mais il a aussi à remplir une fonction au service du développement touristique, offrant aux visiteurs les moyens d'une vraie découverte de Jean Giono et, par extension, du Trièves.

*Béatrice Ailloud*  
Animatrice du Patrimoine  
Conservation du patrimoine de l'Isère

## Une expérience réussie de réutilisation d'une friche patrimoniale: la restructuration du couvent des Minimes de Roussillon par l'Opac 38

### Rappel historique

L'église d'*Alantiacum* est mentionnée pour la première fois en 1184 dans un diplôme de Frédéric I<sup>er</sup>, par lequel il confirme à l'abbé de Saint-Oyand (Saint-Claude) les possessions de son monastère. En 1186, puis en 1245, les papes Urbain III et Innocent IV confirment les biens de Saint-Claude en mentionnant l'église d'*Alantiacum* et la chapelle de Roussillon<sup>1</sup>. En 1275, Guillaume de Roussillon fait un legs à l'église d'*Alantiacum*.

En 1608, Just-Louis de Tournon fonde un couvent de Minimes à Roussillon. Un texte de 1632 indique que «la chapelle Notre-Dame d'Alanchier [...] est enclose dans leur couvent, leur servant d'église». Le texte – qui mentionne aussi l'existence du cimetière d'Alanchier, englobé dans l'enceinte du couvent – précise que Just-Louis de Tournon «avait laissé jouir le précédent curé des droits et revenus de la chapelle Sainte-Catherine en compensation de ce que la dite chapelle Notre-Dame était laissée à leur dit couvent pour l'édification d'iceluy». Une lecture des élévations conservées montre que les Minimes bâtissent, probablement au XVII<sup>e</sup> siècle, une



*Couvent de Roussillon*  
*Aile nord*  
*Photo CPI*

1. Les informations et la bibliographie dont nous disposons sur l'histoire de Notre-Dame d'Alanchier et du couvent des Minimes de Roussillon doivent beaucoup aux recherches de MM. G. Mazouyès et G. Boutroy de l'association «Roussillon-Évocations», à celles de M. J. Richard de l'Opac-38 et à celles de la Direction du Patrimoine du couvent des Minimes de Saint-Martin-d'Hères.

grande église à une nef contre le mur gouttereau nord de l'ancienne église d'Alanchier, dont la hauteur est alors recoupée par un plancher, afin d'installer les archives à l'étage ainsi créé.

Au début de la Révolution, les pères Minimes quittent le couvent qui est vendu comme bien national. Un inventaire du mobilier, malheureusement imprécis sur les bâtiments, est effectué le 15 mai 1790. Les archives du couvent sont transportées à Vienne en mars 1791. La toiture de l'église des Minimes et ses façades occidentale et orientale disparaissent mais ses murs gouttereaux sont conservés.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, M<sup>me</sup> de Fransu fonde à Roussillon la congrégation de la Nativité. En 1834, la congrégation rachète l'ancien couvent à M. Reynaud et y fait transférer les ossements de sa fondatrice. En 1836, les sœurs de la Nativité obtiennent l'autorisation d'inhumer les membres de la congrégation dans une chapelle sépulcrale. En 1847, elles font réparer leur chapelle. C'est probablement à cette époque qu'elles font abattre le plancher intermédiaire construit par les Minimes à mi-hauteur de l'ancienne église médiévale. Chassées par la loi de 1904 sur les congrégations, les sœurs reviennent en 1933.

### **Du couvent aux logements familiaux**

Au milieu du siècle, les sœurs de la Nativité vendent les bâtiments à l'entreprise Rhône-Poulenc. De 1951 à 1953, cette société y fait aménager des logements pour son personnel, y compris sous les galeries du cloître, en finissant d'en murer les arcades<sup>2</sup>. Rien n'est fait pour conserver ou mettre en valeur l'édifice qui n'est perçu qu'en fonction de ses possibilités fonctionnelles. Mais reconnaissons que les travaux – qui consistent essentiellement en la construction de cloisonnements réversibles et la pose de sanitaires – sont peu destructeurs. Tente ans plus tard, compte tenu de l'évolution de ses activités industrielles et de l'état de son parc de logements devenu vétuste, l'entreprise cherche à s'en débarrasser.

---

2. Une partie des arcades du cloître apparaissent déjà murées sur des photographies anciennes conservées dans les archives de la Nativité. Au début du XX<sup>e</sup> siècle (ou à la fin du XIX<sup>e</sup>?) on a plaqué un bâtiment neuf contre le mur gouttereau nord de l'ancienne église des Minimes, dont la nef et le chœur font désormais office de cour.

En 1989, l'Opac de l'Isère rachète à l'entreprise Rhône-Poulenc un certain nombre de logements, dont ceux aménagés dans l'ancien couvent des Minimes, ainsi que les terrains environnants. En 1993, une étude de faisabilité est effectuée par l'architecte du PACT de l'Isère, puis une étude est confiée à MM. Vabre et Crochet, architectes à SICA Habitat-Rural. M. Vabre effectue des relevés des bâtiments et examine un scénario d'intervention qui consisterait à démolir l'aile nord du cloître et ce qui reste de l'ancienne église médiévale pour réunir la cour carrée de l'ancien cloître et la cour allongée qui a pris la place de l'ancienne église des Minimes.

Avec l'accord de l'Opac-38, conscient de «l'importance quantitative du bâti, sa qualité architecturale sobre et dépouillée représentative de ce type d'édifice du XVII<sup>e</sup> siècle», un second scénario est alors étudié par M. Vabre, en partenariat avec le Service départemental de l'architecture et du patrimoine-SDAP, l'association «Roussillon Évocation» et la Conservation du patrimoine de l'Isère-CPI. Beaucoup plus intéressant du point de vue de la conservation du patrimoine et de la lisibilité du dispositif conventuel, ce second scénario a pour conséquence de conserver au rez-de-chaussée des surfaces impropres à une affectation en tant que logement (ancienne église médiévale). L'hypothèse de réutiliser cette surface comme espace à vocation culturelle est évoquée.

Plusieurs réunions tenues en mairie de Roussillon sous la présidence du maire (M. Poirier), en présence d'un représentant du Service régional de l'archéologie-SRA finissent de convaincre les différents partenaires de l'intérêt de maintenir et réhabiliter l'ensemble du dispositif conventuel. Un dossier de demande d'inscription à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, constitué par D. Chancel, est présenté à la Commission régionale du patrimoine historique archéologique et ethnologique-COREPHAE<sup>3</sup> le 17 décembre 1996 et le couvent est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques-ISMH par arrêté du préfet de région en date du 17 février 1997.

Parallèlement, un travail de définition fine est conduit par l'Opac-38 et l'équipe de maîtrise d'œuvre, en liaison avec le SDAP et la CPI, pour définir les meilleurs compromis possibles entre le respect et la mise en valeur du patrimoine, d'une part, et le confort des futurs habitants et

---

3. Aujourd'hui, les COREPHAE sont remplacées par des CRPS (Commissions régionales du patrimoine et des sites).

l'équilibre financier de l'opération. M. Vabre quittant Sica-HR, le flambeau de la maîtrise d'œuvre est repris par MM. Crochet et James, toujours en lien étroit avec le SDAP et la CPI.

Outre l'assistance, par la participation des agents du SDAP et de la CPI à l'élaboration des solutions patrimoniales, l'État, à l'initiative de MM. Charpentier et Henriot (DRAC Rhône-Alpes), et le conseil général participent financièrement à l'opération par des subventions au titre du patrimoine. De son côté, la commune s'engage à aménager l'espace de l'ancienne église médiévale, ce qui permet le bouclage du montage financier.

De l'avis quasi unanime, cette opération est exemplaire à bien des égards. Elle doit son succès à la conjonction des bonnes volontés, tant des hommes que des différentes structures, collectivités et association. Tous ont œuvré dans un esprit de concertation qu'il convient de souligner. En particulier, le pari, audacieux de l'Opac-38, initié par J. Richard et mené à bien par E. Barbier, mérite d'être salué.

Notons, sous l'angle de la réutilisation, que la transformation en logements des étages et d'une partie des rez-de-chaussée, conserve – pour partie – la fonction initiale de ces espaces dévolus à l'habitation des moines. De même, la réutilisation de l'espace de l'ancienne église médiévale en salle à vocation culturelle et la réhabilitation des galeries du cloître en espace calme de proximité, ne sont pas sans rapport avec leur destination première.

Certes, tout n'est pas parfait dans cette opération. Des critiques pourront légitimement être faites sur tel ou tel aspect, certains compromis pourront être discutés, mais, globalement, cette expérience réussie montre qu'il n'y a pas d'opposition irrémédiable entre le souci du patrimoine, ceux du confort des habitants et de l'équilibre financier. Souhaitons que ce «coup d'essai» fasse école et que l'expérience acquise à Roussillon serve à d'autres projets, d'autres réutilisations.

*Dominique Chancel*

Architecte-historien, Conservation du patrimoine de l'Isère

*Jean Crochet*

Architecte, maître d'œuvre de l'Opac-38



**Une restauration commerciale exemplaire :  
la remise en valeur des façades de l'ancien Prisunic  
de Grenoble par la société Monoprix**

À l'occasion du changement d'enseigne, la société Monoprix, propriétaire en totalité de l'immeuble situé à l'angle des rues de la République et Lafayette et des surfaces commerciales situées au rez-de-chaussée de l'immeuble 24 rue Lafayette et locataire du rez-de-chaussée et de l'entresol de l'immeuble 26 rue Raoul Blanchard, a décidé de requalifier l'ensemble des façades de ces locaux qui avaient été dénaturées par les interventions précédentes.

En accord avec la direction de Monoprix, un projet a été dressé par le cabinet P. de Fouchier, architecte d'opération, représenté par J. Cayuela. Outre la restructuration des surfaces commerciales, il a été décidé de supprimer la «casquette» extérieure inélégante qui chemisait l'ensemble des rez-de-chaussée et interdisait toute lecture des architectures de ces trois bâtiments, édifiés au début du xx<sup>e</sup> siècle à quelques années d'intervalle, mais dans des styles bien différents exprimant leurs destinations initiales respectives: grand magasin, immeuble d'habitation bourgeois et siège de banque.

À l'instigation du service Réhabilitation patrimoine urbain-RPU de la ville de Grenoble, J. Cayuela a prolongé les orientations initiales, en étroite collaboration avec le Service départemental de l'architecture et du patrimoine-SDAP et la Conservation du patrimoine de l'Isère-CPI. Basé sur une recherche approfondie portant sur l'histoire et l'architecture, ce travail a débouché sur une remise en valeur des façades, la plus fidèle possible.

Le bel immeuble «art nouveau<sup>4</sup>», construit en béton et largement vitré, à l'angle des rues de la République et Lafayette en 1913 (Papet, architecte), était destiné dès l'origine à une fonction de grand magasin. Le travail a consisté à restituer son accès initial, situé dans le pan coupé à l'angle des deux rues, et à remettre en évidence, après un travail sur les couleurs et avec l'intervention du fresquiste P. Buffa, les délicats décors floraux et animaliers des piliers et de la frise sommitale, puis à

---

4. L'adoption de ce style architectural, rare à Grenoble, rend indéniablement compte de la volonté du maître d'ouvrage de montrer son dynamisme commercial.



*Grenoble, Monoprix*  
Photo Y. Bobin, CPI

replacer un cartouche, conçu dans le même esprit, dans le fronton du pan coupé.

Pour l'immeuble de style «néo-hausmanien<sup>5</sup>» construit en 1910 à l'angle des rues Lafayette et Raoul Blanchard, le travail a consisté à redécouvrir – et compléter là où elle avait été endommagée – la modénature originelle en pierre calcaire des commerces du rez-de-chaussée.

L'immeuble 26 rue Raoul Blanchard a été édifié vers 1910 pour abriter – au rez-de-chaussée et à l'entresol – le siège de la banque Charpenay<sup>6</sup>, alors florissante<sup>7</sup>, et, dans les étages, l'appartement du directeur<sup>8</sup> et ceux des principaux cadres. L'ampleur des transforma-

tions anciennes et des contraintes qui en résultent était telle qu'il s'avérait quasiment impossible de retrouver l'état initial du rez-de-chaussée et de l'entresol. Néanmoins, l'analyse des documents anciens<sup>9</sup> a

5. Le style rassurant adopté pour la façade de cet immeuble est bien en harmonie avec les beaux appartements bourgeois qu'il abrite.
6. Son style majestueux et un peu pompeux exprime la position sociale d'un propriétaire de banque d'affaire, administrateur de la plupart des entreprises de la région, très novatrices en matière industrielle, mais dont les propriétaires étaient généralement conservateurs en matière d'architecture. Sur la banque Charpenay, voir notamment l'ouvrage de Jacques Pillet, *Charpenay, banquier de la Houille Blanche*, imprimerie des Eaux-Clares-Échiroles, Grenoble, 2000.
7. Touchée par la crise financière de 1929, la banque Charpenay fit faillite en 1931.
8. Il est regrettable que les décors d'origine, d'inspiration néogothique (lambris, cheminée monumentale, mobilier, etc.), de l'appartement de Georges Charpenay – très représentatifs de l'esprit de ce notable grenoblois –, conservés en place jusqu'en 1999, aient été détruits ou dispersés récemment.
9. Grâce notamment aux recherches de J. Pillet et à des documents conservés dans les collections du Musée dauphinois et aux archives départementales.

permis de remettre en évidence la logique de la composition originelle de la façade, conçue en deux parties, l'une à trois travées, axée sur la porte des bureaux de la banque, surmontée par un fronton monumental, et l'autre, légèrement en retrait, correspondant à la travée de la porte desservant les appartements. Cette redécouverte des axes fondamentaux et des registres du rez-de-chaussée et de l'entresol, remet en scène la composition des étages et les décors dus au sculpteur C. Binet<sup>10</sup>.

Les travaux ont été réalisés par des entreprises qualifiées, choisies par l'architecte d'opération. Partout où cela a été possible, les parties manquantes ont été réalisées en pierre naturelle. Ailleurs, il a été fait appel à du «stuc-pierre», qui s'harmonise avec la pierre naturelle. La mise aux normes des garde-corps métalliques de l'immeuble «art nouveau» a été réalisée en respectant le dessin d'origine. De même, les différentes marquises ont été conçues en tenant compte de l'esprit de chaque bâtiment.

Soulignons que le respect d'immeubles aux architectures différentes n'a pas empêché le cabinet de Fouchier de donner une cohérence aux vitrines et aux enseignes, traitées dans un esprit tout à fait contemporain. Cette opération, qui participe aussi à la requalification de ce secteur urbain, démontre, à qui en douterait, qu'il est possible de réaliser des façades de magasins en respectant l'histoire des bâtiments tout en répondant aux nécessités commerciales. La démarche de la société Monoprix (qui a accompagné et soutenu les différentes phases du projet) et du cabinet de Fouchier (qui a su travailler avec des spécialistes du patrimoine), devrait faire école pour le traitement futur des devantures commerciales de Grenoble et d'ailleurs.

*Dominique Chancel*

Architecte-historien, Conservation du patrimoine de l'Isère

avec la participation de *J. Cayuela*  
Cabinet P. de Fouchier.

---

10. On regrettera néanmoins que la copropriété n'ait pas jugé nécessaire de prolonger les travaux de la société Monoprix en faisant ravalier les étages.

### **Le musée de la Romanche à Rioupéroux, commune de Livet-et-Gavet**

Les usines ont quitté la vallée de la Romanche; aujourd'hui seules subsistent les installations de PEM à Gavet. Ainsi s'achève une longue histoire industrielle qui prend ses racines dans le Moyen Âge, pour se développer de façon plus significative aux temps modernes et contemporains. Cette vallée, *a priori* peu accueillante, a été dotée par la nature d'un certain nombre d'atouts qui ont déterminé sa vocation. L'étroitesse de la vallée a créé un passage obligé qu'empruntent la route et la Romanche. Les montagnes recèlent des réserves de bois que l'on croit inépuisables. Le couloir de Livet et Gavet se trouve au débouché du massif de l'Oisans, riche en minerais ferreux et non ferreux réputés (les fers de l'Eau d'Olle, l'argent des Chalanches, le charbon de terre de la Matheysine proche). Enfin, et surtout, la Romanche bénéficie des eaux de l'ensemble du massif, véritable accumulateur d'énergie.

Très tôt ces éléments favorisent l'installation d'artifices – martinets, forges – puis aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles des moulins, des scieries tout le long du cours de la Romanche. Déjà au XVII<sup>e</sup> siècle le connétable de Lesdiguières possède un haut fourneau aux «Clots». En 1816 un haut fourneau est construit à Rioupéroux à l'initiative des ingénieurs J.-G. Schreiber et E. Gueymard. Après sa cessation d'activité, en 1864 J.-B. Neyret rachète les droits d'eau pour implanter à la place une papeterie qui emploie jusqu'à 316 personnes en 1889. Pour régler les difficultés de transport, sous l'impulsion de cet industriel, sont créées les Voies ferrées du Dauphiné (VFD). Au même moment, en 1891, J.-B. Neyret demande la concession d'une chute d'eau en Oisans pour produire de l'électricité et appliquer la découverte de Héroult: la préparation électrolytique de l'aluminium. La chute est installée à Pierre-Ebeysse. Ch. A. Keller découvre le site en 1902 et décide d'y développer ses activités. La sidérurgie électrique s'implante dans la vallée, Pechiney s'y installe en 1903.

C'est donc toute cette histoire industrielle, depuis ses premiers balbutiements jusqu'à la fermeture récente des usines que présente le Musée de la Romanche qui vient d'ouvrir ses portes à Rioupéroux. C'est aussi l'histoire des acteurs de cette épopée, aussi bien les industriels que sont Neyret, Lacroix, Hulin, Pechiney, que les ouvriers. Une main-d'œuvre cosmopolite apparaît; un tissu d'habitat se crée, réparti sur plusieurs hameaux: cités ouvrières, équipements sociaux, architecture industrielle, etc.

L'exposition s'organise sur deux niveaux. Le premier retrace l'histoire du métamorphisme alpin qui est à l'origine des dispositions naturelles dont bénéficie le couloir de Livet-Gavet. La muséographie été réalisée par le Centre de géologie du Haut-Dauphiné. Le second niveau est consacré à l'histoire industrielle de la vallée centrée sur le cours de la Romanche. Il a été conçu et réalisé par le musée d'Huez et de l'Oisans dont dépend l'actuel musée de la Romanche.

Le musée est ouvert toute l'année les mercredi et vendredi de 15 heures à 18 heures et sur rendez-vous pour les groupes.

*M.-Ch. Bailly-Maitre*

Conservateur, directeur de recherche au CNRS



*Les usines à Livet*  
*Photo M.-Ch.Bailly-Maitre*

### **Beaurepaire ou l'essai d'une politique patrimoniale de qualité**

Même si, comme de nombreuses communes de l'Isère ou d'ailleurs, Beaurepaire n'a pas échappé dans les années 1980-1990 au «syndrome des démolitions», comme celles de la maison Pupat ou de l'îlot médiéval de la rue du Pressoir, il faut reconnaître que, depuis quelques années, plus soucieuse de son patrimoine, de sa conservation et de sa connaissance, elle intègre le volet patrimonial en amont de la plupart de ses actions.

C'est ainsi que des reconnaissances archéologiques ont eu lieu en préalable à des projets de nouvelles constructions, qu'une étude a été conduite en vue du réaménagement du porche de l'église Saint-Michel et que la réfection de la sacristie et du magnifique meuble qu'elle contient ne s'est engagée qu'après réflexion et concertation. On peut aussi mentionner la façon exemplaire d'aborder la réhabilitation d'un des plus anciens monuments de la commune, la Tour Florie Richard, objet d'une étude minutieuse et de relevés systématiques, demandés et financés par la commune car nécessaires avant d'élaborer quelque projet que ce soit.

Mais c'est peut-être la démarche qu'elle a conduite lors de l'élaboration de son projet de rénovation du centre ancien qui est la plus intéressante.

#### **Une étude du centre ancien**

Dès 1999, alors qu'elle s'apprête à choisir un bureau d'étude chargé de l'aider à élaborer un projet urbain de développement et d'aménagement, la commune s'interroge sur les différents facteurs à prendre en compte dans ce projet et sur ses incidences par rapport au bourg ancien. Poussée par les services du Patrimoine du département (CAUE, CPI), l'idée fait peu à peu son chemin chez les élus que le «patrimoine» doit lui aussi – et ce dès l'amont – avoir une place largement aussi importante que l'urbanisme, les données socio-économiques ou les études foncières.

Reconnaissant que son «vieux bourg» possède une dimension patrimoniale et symbolique particulière, car chargé d'une histoire pluriséculaire, la commune choisit d'entreprendre une véritable politique de connaissance concernant ce centre ancien. D'autant qu'elle est



*Tour Florie Richard, mur ouest*  
*Photo CPI*

consciente que ce dernier «suite à des aménagements et démolitions successifs présente aujourd'hui une image dégradée, peu en rapport avec la richesse de son patrimoine architectural et urbain et avec les qualités potentielles du site»...

Dans ce contexte, elle fait d'abord réaliser par Carmen Frunza, urbaniste (CAUE) un diagnostic et une analyse de l'espace urbanisé actuel. Puis consciente que l'aspect patrimonial n'a été qu'effleuré lors de cette première phase, elle confie à la Conservation du patrimoine de l'Isère la conduite d'une étude complémentaire, entièrement consacrée à la connaissance du bâti du centre ancien, c'est-à-dire aux différents bâtiments occupant l'espace de la ville médiévale – bourg et faubourg – fondée au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

Il ne s'agit pas simplement de lister en quelques pages le «patrimoine historique» de la commune mais, selon une méthodologie confirmée, de conduire un inventaire le plus exhaustif possible du bâti ancien et de tenter d'évaluer, maison par maison, la chronotypologie architecturale de la ville de Beaurepaire. Certes, il n'a pas été possible dans un temps relativement limité – trois mois –, d'envisager une étude complète et exhaustive. Les objectifs visés ont cependant consisté à apporter un diagnostic sur le bâti de chaque maison, à dégager les grandes lignes de l'évolution architecturale de l'ancienne ville neuve et à en appréhender quelques caractéristiques générales.

Cette étude s'est déroulée durant l'été 2000, réalisée par Christine Penon, embauchée par la commune de Beaurepaire et par Frédéric Lafond que la CPI a mis à disposition pour la seconder. Le dessinateur de la CPI est également intervenu régulièrement pour effectuer des relevés de façades de maisons ou les plans d'édifices religieux. Cette enquête minutieuse n'aurait pu être conduite sans l'aide considérable de Christian Riera et Jean-Paul Simon, fins connaisseurs du patrimoine de leur ville et les véritables artisans de la politique patrimoniale de Beaurepaire.

Deux importants volumes de fiches rassemblant toutes les informations recueillies, maison par maison, à l'intérieur de chacun des îlots découpant l'espace du centre ancien sont venus clore ce long travail. Un troisième volume de synthèse a, quant à lui, tenté de dégager les principales caractéristiques du bâti ancien de Beaurepaire en s'appuyant sur de nombreux plans et dessins.





*Tour Florie Richard  
façade ouest, fenêtre géminée  
Photo CPI*

Malgré les limites de cette étude, il faut insister sur l'intérêt indéniable de la démarche qui a été conduite ici. En rappelant d'une part combien ce travail a été novateur: c'est une des premières fois, à notre connaissance (hormis dans le cadre des ZPPAUP), qu'une commune de l'Isère, consciente de l'enjeu et de la valeur patrimoniale que représente son centre ancien, a entrepris de réaliser et de financer un tel travail. En soulignant d'autre part la richesse des données recueillies qui montrent l'importance des témoins encore en place de l'histoire du bourg, cette histoire inscrite dans l'espace, le sol et le sous-sol de Beaurepaire. Mais ces témoins encore fallait-il les découvrir, les connaître et les étudier pour pouvoir les transmettre, c'est le sens de la démarche suivie à Beaurepaire.

La dernière étape, dernier enjeu majeur de ce dossier, reste l'intégration et la prise en compte de ces données dans le nouveau projet urbain. Ces traces et vestiges «redécouverts» sont inestimables mais oh combien fragiles! Il convient donc de rester vigilant et après avoir convaincu les élus, d'aider maintenant les habitants de Beaurepaire à redécouvrir et à aimer leur patrimoine, à se le réapproprier afin qu'ils deviennent les meilleurs garants (car les plus légitimes) de sa conservation et de sa protection.

*Chantal Mazard*  
Conservateur du patrimoine  
Conservation du patrimoine de l'Isère